

## Déclaration de la présidence

Après la 11<sup>ème</sup> session plénière qui s'est tenue en Finlande en février 2013, le Nigéria a pris la présidence du Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement. Nous sommes extrêmement honorés de cette responsabilité, qui fait de notre pays le point focal de la promotion des mécanismes de financement innovants, lesquels s'imposent dans le modèle émergent d'aide financière, d'autant plus que des mesures créatives sont aujourd'hui nécessaires pour combler le déficit croissant en matière de financement du développement.

La présidence nigériane intervient à un moment où les questions touchant au financement de l'agenda post-2015 dominant toujours le discours international. Nous ferons en sorte de mettre à profit notre position favorable dans le concert des nations et grâce à cette présidence, de continuer à plaider pour des mécanismes de financement innovants au sein des différents forums de développement sous-régionaux, régionaux et internationaux comme la CEDEAO, l'UA, le G-77 et l'ONU, dont nous sommes membres.

Les divers groupes de travail sectoriels et thématiques constitués par le Groupe pilote ont produit des rapports d'experts utiles dans des secteurs clés tels que l'éducation, la santé, la sécurité alimentaire, les flux financiers illicites et le changement climatique. Le Nigéria s'efforcera de faire connaître ces rapports et ces mécanismes sur la base de données concrètes, afin d'inciter à en étendre l'application, et d'en évaluer la fonctionnalité, la rentabilité et la durabilité.

Outre ces rapports, un inventaire des flux financiers illicites devrait aider le Groupe pilote à produire une résolution à ce sujet, tandis qu'un groupe de travail sur le changement climatique sera créé pour examiner plus en détail ce qu'est le financement du changement climatique et quelles sont ses relations avec l'objectif écologique. Il est essentiel pour nous de créer un groupe central, constitué de

représentants des différents secteurs, chargé de nous aider à élaborer une résolution et de contribuer à la réflexion sur l'agenda post-2015 à New York . A cet effet, nous espérons que quelques pays souhaiteront se joindre au groupe de travail sur le changement climatique ainsi qu'au groupe central post-2015.

Nous ferons partager également à d'autres pays notre expérience de quelques mécanismes de financement innovants que nous avons adoptés, comme la taxe sur les billets d'avion et la gestion efficace de l'aide, dans le cadre d'une nouvelle politique d'APD, en cohérence avec le Programme de Transformation de notre Gouvernement et le Plan de développement à long terme du Nigéria baptisé Nigéria Vision 20 : 2020.

Nous espérons que la 12<sup>ème</sup> session plénière que le Nigéria doit organiser à Abuja en décembre 2013 sera l'occasion, pour les membres, d'approfondir le dialogue sur les plateformes de financement innovantes, contribuant ainsi au débat en cours sur les mécanismes de financement pour l'Agenda de Développement post-2015. Nous proposons que la session plénière se consacre aux mesures de lutte contre la pauvreté, en se concentrant sur les mécanismes de financement innovants pour la sécurité alimentaire, la santé , le changement climatique et la réduction des flux financiers illicites.

La présidence nigériane s'intéressera à de nombreux sujets, parmi lesquels :

- faire une priorité des questions de financement du développement,
- mettre en œuvre des financements innovants pour garantir la sécurité alimentaire et la nutrition,
- renforcer les mesures de lutte contre la fuite illicite des capitaux et l'évasion fiscale,
- réorienter le Groupe pilote afin de peser fortement sur les activités de développement post-2015 des Nations Unies et

d'autres organisations régionales ou économiques dans le cadre des Objectifs du Millénaire,

- mettre en place un système de suivi et d'évaluation pour contrôler et consigner dans des rapports la progression et l'efficacité du travail du Groupe sur les financements innovants,
- Promouvoir, au niveau mondial, les instruments de financement innovants pour le développement.

Les mesures clés suivantes seront également prioritaires :

- **constituer un groupe central (« noyau dur ») de membres du groupe pilote spécialement chargé de produire un projet de résolution sur les financements innovants (faisant suite à la résolution 65/146 adoptée en décembre 2010) qui doit être présenté au cours de la 68<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'ONU.**
- **accorder la priorité à la manifestation parallèle du Groupe pilote lors de l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2013,**
- **constituer un groupe de travail chargé d'étudier les mécanismes de financement innovants pour lutter contre le changement climatique.**

**Nous serons heureux d'accueillir le Groupe pilote à Abuja en décembre 2013 et souhaitons vivement une coopération fructueuse avec l'ensemble de ses membres.**